



RESEARCH ARTICLE

CROSSREF

OPEN ACCESS

PROFIL DES AGENTS DES SERVICES DE PLANIFICATION DE L'EDUCATION DES SOUS-PROVINCES EDUCATIONNELLES DE KINSHASA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Théophile KASIAMA MANANGA, Reginald YAWILI, Bienvenu KANDALA FANDIDI NGIANG et Aimé TSHIATA KASONGO

Faculty of Physical Engineering, Kim Chaek University of Technology, Democratic People's Republic of Korea

ARTICLE INFO

Article History

Received 24th June, 2025

Received in revised form

28th July, 2025

Accepted 24th August, 2025

Published online 30th September, 2025

Keywords:

Profil Planification de l'éducation
Service.

***Corresponding author:**

Yong-Jun Kim

ABSTRACT

En entreprenant cette recherche sur « le profil des agents de l'Etat affectés dans les services de planification de l'éducation des sous provinces éducationnelles de Kinshasa », nous avons voulu savoir si ces agents exercent vraiment le travail destiné aux planificateurs de l'éducation dans leurs services. Notre but était de vérifier les hypothèses suivantes : Les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles de Kinshasa n'auraient pas le profil nécessaire pour accomplir avec compétence le travail des planificateurs de l'éducation, et les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles de Kinshasa ne contribueraient pas réellement à projeter l'avenir en matière d'enseignement en utilisant les indicateurs appropriés pour éviter les improvisations. Après analyse et traitement des données, nous avons constaté que ces agents de l'Etat commis dans les services de planification de l'éducation des sous provinces éducationnelles de Kinshasa n'exercent pas totalement le vrai travail d'un planificateur de l'éducation.

Copyright©2025, Théophile KASIAMA MANANGA et al. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: Théophile KASIAMA MANANGA, Reginald YAWILI, Bienvenu KANDALA FANDIDI NGIANG et Aimé TSHIATA KASONGO, 2025. "Profil des agents des services de planification de l'éducation des sous-provinces éducationnelles de kinshasa en république démocratique du Congo", International Journal of Recent Advances in Multidisciplinary Research, 11, (09), 11747-11753.

INTRODUCTION

Dans chaque pays du monde, l'éducation est toujours étroitement liée au fonctionnement de la société. Toute société stable dispose de pratiques bien établies, qui sont connues, reconnues et acceptées par tous, lesquelles pratiques sont tenues de lui assurer la pérennité.¹ L'éducation étant un moyen par lequel l'on acquiert des compétences et des savoirs utiles à l'accroissement de la productivité économique et à l'innovation technologique (Khadim, 2004), c'est aussi par elle que sont transmises les valeurs de progrès, de dignité et de liberté.² Elle est de ce fait devenue l'un des investissements les plus importants que chaque pays puisse faire pour son avenir. Pour atteindre cet objectif, certains États s'arrangent pour bien organiser et planifier leur système éducatif, en vue de garantir le développement de leur éducation. La planification est considérée comme un moyen sûr pour permettre aux décideurs d'opérer les changements nécessaires qui doivent couvrir une période de plusieurs années. Les différents aspects de la vie ne cessent d'évoluer rapidement. Aussi est-il impérieux que les décideurs en matière d'enseignement puissent avoir de bonnes

informations fondées sur des faits, afin d'éviter toutes les incertitudes et de réduire pour l'avenir, tous les désagréments en utilisant des méthodes et techniques de projections qui soient bien conçues et relativement exactes. En fait, la question cruciale reste de savoir si le jugement a été formulé sur base d'un diagnostic et sur des projections établies par les services de planification ou s'il résulte de tâtonnements et du fait que les dirigeants utilisent l'intuition en se basant sur leur expérience passée, et qu'une certaine ligne d'action serait judicieuse et acceptable. Il est aussi évident que l'on ne puisse pas se dispenser de cette attitude intuitive lors de la prise de décision. Cependant, il est important que cette attitude soit complétée par un diagnostic et par des propositions d'avenir bien élaborées ; c'est cela l'utilité de toute planification. La planification peut être considérée comme l'art de s'armer contre les incertitudes et les surprises dans les limites et les contraintes imposées par la conjoncture (Katako, 1998). Depuis l'Antiquité, Xénophon rapportait comment les Spartiates ont planifié l'éducation pour l'adapter à des objectifs militaires, sociaux et économiques bien déterminés. Platon dans sa République, proposa un plan d'éducation propre aux besoins politiques et aux exigences de l'hégémonie athénienne. En chine, sous la dynastie des Han, et le Pérou des Incas, ont également planifié l'éducation pour servir

¹ Tilman, F. et Grootaers, D. *Les chemins de la pédagogie*. Bruxelles, 1995

² Khadim, S. *L'éducation en Afrique : le défi de l'excellence*. Paris, 2004

spécialement leurs desseins nationaux. La planification de l'éducation joue un rôle essentiel dans le développement et la gestion des systèmes éducatifs. La planification voudrait être à la fois visionnaire et pragmatique, fournissant des bases solides pour reformer et transformer les systèmes éducatifs, assurer l'égalité des chances aux enfants et aux jeunes³. Puisque la planification de l'éducation permet une prise de décision rationnelle qui nécessite des informations objectives, les planificateurs de l'éducation doivent « d'abord voir dans l'immédiat, la marge de manœuvre dont disposent les responsables des décisions. Ils sont tenus de connaître l'état de la société, où elle veut aller et ce que cela implique sur le plan de l'éducation pour qu'elle y parvienne. Les planificateurs doivent savoir comment sont les élèves, quels sont leurs besoins, leurs aspirations, leurs perspectives pratiques ; quel est l'état des connaissances elles-mêmes, celui de l'art d'instruire. Ils doivent chercher à savoir quelle est l'aptitude naturelle du système éducatif, à faire son autocritique et à prendre des initiatives avisées pour améliorer son propre fonctionnement ». Le rôle du planificateur de l'éducation est de planifier, d'intervenir, de piloter et gérer, d'évaluer et de tirer des leçons.⁴ Ainsi, les planificateurs de l'éducation doivent disposer de données pertinentes pour guider les politiques éducatives. Le développement d'un système d'indicateurs, mis à jour régulièrement est fondamental pour une meilleure utilisation de l'information. La planification de l'éducation contribue à améliorer la qualité de l'éducation en identifiant les domaines à renforcer et en ajustant les politiques éducatives.

En R.D.C, il existe dans chaque sous province éducationnelle un service de planification. Cependant, force est de constater que les agents affectés dans ces différents services de planification ne font que le travail de prélèvement des différentes statistiques, sans pour autant les exploiter. Or, avec ces données, le planificateur peut projeter l'avenir en vue d'éviter les incertitudes, les tâtonnements et les improvisations. Si jamais ces services devraient fournir des informations fiables sur les problèmes auxquels l'enseignement est buté, notamment la disparité, l'équité, le problème de l'offre et de la demande, le problème des enfants défavorisés, la qualité et l'efficacité de l'enseignement, etc, les décideurs seraient amenés à prendre de bonnes décisions en matière d'enseignement ; ce qui ne semble pas être le cas pour le moment, faute d'un personnel qualifié dans ce domaine. Eu égard à ce qui précède, nous nous sommes posé les questions suivantes : les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles de Kinshasa ont-ils le profil exigé pour faire le travail de planificateur ? Les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles de Kinshasa contribuent-ils réellement à projeter l'avenir en matière d'enseignement en utilisant les indicateurs appropriés pour renseigner sur les différents phénomènes éducatifs du pays, République Démocratique du Congo, en vue d'une décision éclairée et rationnelle ?

CADRE THEORIQUE: Les mots profil et planification sont polysémiques et varient selon les contextes. Le profil est une esquisse psychologique d'un individu quant à ses aptitudes professionnelles (Le Robert méthodique, 1989).

Etymologiquement, planifier vient du latin planus, plan. La planification est l'action de planifier, c'est-à-dire : d'organiser dans le temps une succession d'actions ou d'événements afin de réaliser un objectif particulier ou un projet. Planifier consiste à organiser logiquement les différentes étapes à suivre et déterminer les ressources essentielles pour atteindre un but défini (Ntwari, 2023).⁵ La planification est aussi considérée comme étant un moyen sûr pour permettre aux responsables de prendre des décisions, en vue d'opérer les changements nécessaires dont beaucoup couvrent une période de temps de plusieurs années. Aujourd'hui, tous les aspects de la vie courante évoluent rapidement, et il est nécessaire que les responsables de prise des décisions en matière d'enseignement puissent consulter les meilleures analyses de la situation fondées sur des faits et que toute incertitude quant à l'avenir soit réduite au moyen de projection bien conçues et relativement exactes (Katoko, 1998).⁶ La planification de l'éducation est aussi considérée comme l'application d'une analyse systématique et rationnelle du processus de développement de l'éducation ; dont le but est de permettre à l'éducation d'être à même de satisfaire plus efficacement les besoins et les objectifs des étudiants et de la société (Coombs (1970)⁷. La planification de l'éducation se préoccupe de l'avenir, à la lumière des enseignements qu'elle tire du passé. C'est un tremplin pour les décisions et les actions futures et c'est plus qu'un plan directeur. Elle est un processus continu, qui se demande non seulement où aller mais aussi comment y parvenir et quel est le meilleur chemin. Le travail de la planification n'est pas terminé quand un plan est établi sur le papier et approuvé. Pour être efficace, la planification doit se soucier de sa propre réalisation, des progrès accomplis et de ceux qui restent à faire, des obstacles imprévus qui peuvent survenir et de la manière de les surmonter. Le service est un travail particulier que l'on doit accomplir. Une des tâches fondamentales de la planification de l'éducation, c'est de définir la meilleure manière de maintenir la complexité de ces rapports internes et externes en état d'équilibre satisfaisant dans des circonstances en voie de changement dynamique et de les infléchir constamment dans la direction voulue (Coombs, idem)⁷.

OBJECTIF DE LA RECHERCHE

Notre recherche tente de faire un état des lieux sur le travail des agents affectés au service de planification de certaines sous provinces éducationnelles de Kinshasa. L'objectif poursuivi est non seulement d'examiner le profil des agents affectés aux services de planification dans les sous provinces éducationnelles de Kinshasa, mais aussi d'évaluer leurs compétences en matière de planification de l'éducation. Les hypothèses suivantes nous ont servi de fils conducteurs:

Les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles n'auraient pas le profil nécessaire pour accomplir avec compétence le travail des planificateurs de l'éducation, et les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles ne contribueraient pas réellement à projeter l'avenir en matière d'enseignement en utilisant les indicateurs appropriés pour éviter les improvisations.

³ Coombs, P. *Qu'est-ce que la planification de l'éducation ?* Paris, 1970

⁴ Unesco, *Guide Fonctionnel Planificateur*, Rabat, 2017

⁵ Ntwari, I. *Economie et planification de l'éducation*, Burundi, FPSE, 2023

⁶ Katoko, M. *Planification de l'enseignement*, Kisangani, FPSE, 1998

⁷ Coombs, P. *Idem*, 1970

METHODOLOGIE

La population de notre étude est constituée des agents affectés dans les services de planification de quelques sous provinces éducationnelles de Tshangu, Bumba Moaso, Bahumbu/ Matete, Kimbanseke, Mont-ngafula 1, Mont-ngafula 2, Lumumba/ Limete, Limete 1, la Funa, Masina 2, la Nsele 1, Lemba 1 et de la Direction des études et planification. De cette population, nous avons extrait un échantillon occasionnel de 35 agents qui prestent dans quelques services de planification des sous provinces éducationnelles susmentionnées. Les tableaux 1 à 3 présentent ledit échantillon suivant quelques caractéristiques sociodémographiques retenues : sexe, niveau d'études et ancienneté.

Tableau 1. Répartition des sujets selon le sexe

Sexe	f	%
Masculin	26	74,3
Féminin	9	25,7
Total	35	100

Il ressort de ce tableau que la majorité des sujets de l'étude sont de sexe masculin (74,3%).

Tableau 2. Répartition des sujets selon le niveau d'études

Niveau d'études	f	%
Primaire	1	2,9
Secondaire	10	28,6
Universitaire	24	68,5
Total	35	100

Les données de ce tableau indiquent que 68,5% des sujets ont fait les études universitaires et 28,6% des sujets ont fait les études secondaires.

Tableau 3. Répartition des sujets selon l'ancienneté au travail

Ancienneté au travail	f	%
1-10	13	37,2
11- 20	18	51,4
21-30	2	5,7
31 ans et plus	2	5,7
Total	35	100

Il se dégage de ce tableau que 88,6% des sujets ont déjà fait au plus 20 ans de travail dans le service de planification des sous-provinces éducationnelles de Kinshasa alors que 5,7% ex-aequo ont une ancienneté d'au moins 21 ans.

RESULTATS

Nous présentons globalement les données recueillies des enquêtés et ce, question par question.

Question n°1 : Quelle est la mission de votre cellule de travail ?

Il ressort de ce tableau 4 que 40% des sujets interrogés ont déclaré que la mission de leur service est la collecte des données statistiques et le réaménagement de la carte scolaire.

Question n°2 : Quelle fonction exercez-vous ?

Il découle de ce tableau 5 que 31,4% des sujets sont chef de bureau et 22,8% des sujets sont exploitants statistiques.

Tableau 4. Opinion des sujets sur la mission de la cellule de travail

Mission de la cellule de travail	f	%
Collecte des données statistiques et réaménagement de la carte scolaire	14	40
Déterminer les objectifs et évaluer la faisabilité	2	5,7
Recenser les écoles pour actualiser la carte scolaire et élaborer le répertoire des écoles	3	8,5
Evaluer la carte scolaire	3	8,5
Faire le suivi du personnel de l'enseignement	1	2,8
Réceptionner, rédiger, établir le PV et transmettre les courriers.	4	11,4
Recevoir et exploiter les demandes et les préoccupations qui proviennent des écoles	2	5,7
La planification des études du ministère et connaître le nombre des effectifs des écoles selon les régimes	1	2,8
Planifier pour atteindre l'objectif	3	8,5
Contrôler l'administration au niveau du secondaire	1	2,8
Distribuer, faire remplir, vérifier et transmettre les formulaires	1	2,8
Total	35	100

Tableau 5. Réaction des sujets sur la fonction exercée au sein du service de planification

Fonction exercée	f	%
Chef de bureau	11	31,4
Chef d'antenne de la planification	1	2,8
Chargé de statistique scolaire	1	2,8
Chef du personnel	1	2,8
Exploitant (statistique)	8	22,8
Chef de station de la planification statistique	1	2,8
Secrétaire	2	5,7
Agent	1	2,8
Chef de division	1	2,8
Sans réponse	8	22,8
Total	35	100

Question n°3 : En quoi la planification est-elle utile pour l'éducation nationale ?

Tableau 6. Réaction des enquêtés sur l'utilité de la planification pour l'éducation nationale

Utilité de la planification pour l'éducation	f	%
La collecte des données statistiques, les analyser régulièrement à partir des indicateurs	7	20
Amélioration du système éducatif	4	11,4
Fournir les différentes données	1	2,8
Une méthode et une technique pour fixer les objectifs à atteindre à court, moyen et à long termes	3	8,5
Etablir les statistiques scolaires, des effectifs des agents assis et débout	2	5,7
Avoir une idée sur le nombre d'écoles, des classes, d'élèves et d'enseignants	3	8,5
Préparer les indicateurs dans les axes prioritaires et présents pour le gouvernement en vue de décider adéquatement	1	2,8
Faire le suivi, planifier l'objectif pour déterminer les ressources nécessaires	1	2,8
Identifier les besoins futurs de l'éducation en fonction de l'accroissement de la population	1	2,8
Allouer les ressources de façon rationnelle	1	2,8
Organiser l'éducation et déterminer des objectifs	1	2,8
Décider à l'avance de ce qui sera fait et de la façon dont cela sera fait	2	5,7
Déterminer le lieu où les écoles seront construites	1	2,8
Améliorer la prise de décision et l'efficacité, réduire le nombre d'erreurs	1	2,8
Avoir des données fiables des écoles	1	2,8
Orienter l'action du système d'enseignement	3	8,5
Sans réponse	2	5,7
Total	35	100

Les données consignées dans ce tableau 6 révèlent que 20% des sujets ont déclaré que l'utilité de la planification de l'éducation est pour la collecte des données statistiques et de leur analyse régulière à partir des indicateurs, 11,4% des sujets estiment que, la planification de l'éducation est pour améliorer le système éducatif tandis que 8,5% ex-aequo pensent que c'est une technique permettant de fixer les objectifs à court, moyen et long termes, s'est une idée sur le nombre d'écoles, de classes, d'élèves et d'enseignants, et soit une action pour orienter le système d'enseignement.

Question n°4 : Selon-vous, quels sont les avantages de la planification pour un système éducatif ?

Tableau 7. Avis des sujets sur les avantages de la planification pour un système éducatif

Avantages de la planification	f	%
Connaître et utiliser les méthodes et techniques sur la collecte des données statistiques, les analyser régulièrement	7	20
Déléguer, améliorer la prise de décision, et l'efficacité de réduire le nombre d'erreurs	1	2,8
Connaître l'évolution des statistiques scolaires ; connaître les problèmes du secteur de l'éducation	1	2,8
D'évaluer et mesurer le système éducatif ; pour déterminer où construire des écoles	2	5,7
Connaître la qualité de l'enseignement, les effectifs scolaires de chaque année	1	2,8
C'est un miroir qui reflète le passé et présente l'avenir	1	2,8
Relever le défi et améliorer le système éducatif	1	2,8
C'est une bonne discipline	1	2,8
Etablir l'équilibre entre la demande sociale de l'éducation et l'offre de l'éducation	1	2,8
Permettre l'allocation des ressources de façon rationnelle	1	2,8
Améliorer le travail dans la prise de décision, réduire les erreurs, adapter au changement et au résultat escompté	2	5,7
Répondre aux questions quand, comment et pourquoi de l'éducation	1	2,8
Etablir le pont entre la situation actuelle et la situation désirée par l'organisation	1	2,8
Atteindre les résultats positifs	4	11,4
Evaluer et mesurer la gestion du système éducatif	1	2,8
Fournir les données statistiques fiables pour faire des projections	2	5,7
Augmenter l'efficacité d'un système éducatif	2	5,7
Permettre à l'autorité de s'auto-évaluer	3	8,5
Connaître les choses en amont, les penser avant qu'elles ne soient réalisées	1	2,8
D'avoir une vision d'ensemble	1	2,8
Total	35	100

Les résultats de ce tableau 7 indiquent que 20% des sujets pensent que l'avantage de la planification pour un système éducatif est pour connaître et utiliser les méthodes et techniques sur la collecte des données statistiques, les analyser régulièrement et 11,4% des sujets estiment que l'avantage de la planification d'un système éducatif est pour atteindre les résultats positifs.

Question n°5 : Quels sont les outils de planification que vous utilisez souvent dans l'exercice de vos tâches réglementaires ?

Il résulte de ce tableau 8 que 57,1% des sujets ont déclaré qu'ils utilisent la carte scolaire, le répertoire des écoles, la fiche de recensement, la fiche d'enquête de viabilité dans l'exercice de leur tâche régulière; 14,3% des sujets utilisent les données statistiques et 11,4% des sujets utilisent le cahier de planning annuel.

Tableau 8. Outils de planification utilisés dans l'exercice de la tâche réglementaire de planification

Outils de planification utilisés	f	%
Carte scolaire, répertoire des écoles, fiche de recensement, fiche d'enquête de viabilité	20	57,1
Cahier de planning annuel	4	11,4
Données statistiques	5	14,3
S.R.	2	5,7
Cahier d'activité	1	2,8
Fiches	2	5,7
Calendrier, logiciel de gestion de projet	1	2,8
Total	35	100

Question n°6 : A quoi pourrait servir chacun des documents ci-dessous utilisés dans un service de planification ?

Tableau 9. Réaction des sujets sur l'usage de chacun des documents utilisé dans le service de planification

Usage de chacun des documents	f	%
Fiche de recensement	30	85,7
Fiche de micro plan	24	68,6
Répertoire des écoles	29	82,8

Les données consignées dans ce tableau 9 indiquent que 30 sujets, 85,7% ont soutenu que la fiche de recensement sert plus souvent pour la collecte des données statistiques alors que 29 sujets, soit 82,8 % ont affirmé que le répertoire des écoles est plus utilisé tandis que 68,6% soit 24 sujets estiment que c'est la fiche micro plan.

Question n°7 : Utilisez-vous quelques indicateurs du système éducatif ?

Tableau 10. Avis des sujets sur l'utilisation des indicateurs du système éducatif

Usage des indicateurs	f	%
Oui	34	97,1
Non	1	2,8
Total	35	100

La quasi-totalité des sujets, 97,1% affirme qu'ils utilisent quelques indicateurs du système éducatif. Cependant, à la sous question de savoir si oui, lesquelles ? Sur les 34 sujets qui ont répondu par l'affirmative, 12 sujets, soit 34,3% ont cité les vrais indicateurs utilisés en planification, notamment : l'indice de parité, fille/garçon, le pourcentage des enseignants qualifiés, le Ratio élève/classe, le taux d'abandon, le taux de redoublement, le taux de réussite, le taux de scolarisation, le Taux d'accroissement, le ratio, taux de parité, le taux brut de scolarité, le ratio élève/manuel, le ratio élève/enseignant, le taux de déperdition, le taux brut d'admission, le ratio enseignant/élève, le taux d'archives, le taux d'élève par école, le taux des personnels, le pourcentage des femmes dans les écoles, le taux de promotion, le taux formation des enseignants. Par contre 22 sujets, soit 62,8% n'ont pas pu reconnaître les vrais indicateurs utilisés en planification. Ils ont cité la statistique et le ratio, le nombre d'écoles publiques et privées, le nombre d'élèves, le nombre d'enseignants, le nombre d'écoles, des filles, de places assises, le nombre d'écoles construites. D'autres ont cité les arrêtés, le micro plan, la fiche d'élèves, la récolte d'informations, l'établissement d'un diagnostic sur l'état. D'autres encore ont fait allusion à l'âge, au sexe, au niveau d'études, au nombre

d'écoles primaires qui ont fabriqué des bancs, au nombre d'écoles réhabilitées, au nombre d'enseignants N.U et NP, au nombre de présences des élèves à la rentrée, le PAD (plan d'action opérationnel), le PAP (Projet Annuel des Performances), le RAP (Rapport Annuel des Performances), le CDM (Cadre de Dépense à Moyens termes)

Question n°8 : Existe-t-il des méthodes et techniques de projection ou d'estimation que vous utilisez dans votre travail de planification ?

Tableau 11. Réaction des sujets sur l'existence et l'utilisation des méthodes et techniques de projection ou d'estimation dans leur travail de planification

Existence et utilisation	f	%
Oui	30	85,7
Non	5	14,3
Total	35	100

Il se dégage de ce tableau 11 que 85,7% des sujets affirment qu'il existe des méthodes et techniques de projection ou d'estimation qu'ils utilisent dans leur travail de planification contre 14,3% des sujets qui ont répondu par la négative. A la question de savoir quelles sont ces méthodes et techniques, sur 30 sujets, 4 sujets, soit 11,4% ont cité réellement ces méthodes et techniques d'extrapolation des données au cas où les données ne sont pas réunies à temps opportun, méthodes d'extrapolation et d'interpolation, de projection, la statistique inductive pour estimer les effectifs globaux). Les 26 sujets restants, soit 74,3% ont cité autres choses notamment : la paie des enseignants, la motivation des enseignants, la carte scolaire, les données statistiques, l'enquête de viabilité, les descentes sur terrain, les récoltes des données, l'organisation de la promotion scolaire, appelée « promo sectorielle », le RAP, les statistiques scolaires, la présentation des données statistiques aux autorités par rapport au plan d'action opérationnelle et proposer la réussite. D'autres ont cité la modélisation statistique, l'analyse démographique, l'analyse de cohorte, l'analyse de besoin en ressources, la planification et la prévision, la présentation à l'autorité du rapport trimestriel, les qualités et les faiblesses de chaque secteur, l'indice de parité filles/garçons, le pourcentage des enseignants qualifiés, le ratio élève/classe, le taux d'abandon, le taux de redoublement, le taux de réussite, l'indice de maturité filles/garçons, le PAP (le projet annuel des performances), le CDMT (le cadre de dépense à moyen terme).

Question n°9 : Que proposeriez-vous au pouvoir organisateur pour une meilleure planification du système éducatif congolais ?

Tableau 12. Opinion des sujets sur les propositions à faire au pouvoir organisateur pour une meilleure planification du système éducatif congolais

N°	Propositions des enquêtés au pouvoir organisateur
1.	Dotation des moyens financiers conséquents
2.	Amélioration des conditions de travail
3.	Création des commissions devant former les agents
4.	Equipement des services et leur numérisation
5.	Application de la planification dans tout le système éducatif
6.	Dotation des services des outils adéquats de collecte des données
7.	Appui sur les activités de la Direction d'études et de planification
8.	Dotation des planificateurs des moyens et des matériels modernes
9.	Exécution du budget prévu

Il résulte de ce tableau 12 que les sujets touchés par cette étude voudraient que le pouvoir organisateur dote les moyens financiers au service de planification, améliore les conditions de travail, pense à la formation des agents, équipe les services et les numérise, fasse en sorte que la planification soit appliquée dans tous le système éducatif, dote le service des outils adéquats pour la collecte des données, appuie les activités de la Direction d'études et de planification, donne aux planificateurs les moyens et les matériels modernes et que le budget prévu soit exécutoire.

DISCUSSION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

En somme, les résultats de cette étude révèlent que la quasi-totalité des sujets touchés travaillent dans un service de planification. Presque tous, sont chefs de bureau. La majorité d'entre eux a déclaré que la mission du service de planification est la collecte des données statistiques et le réaménagement de la carte scolaire. Et pourtant, selon l'UNESCO (2017)⁸, les planificateurs de l'éducation doivent, avant tout, avoir la marge de manœuvre dont dispose, à l'immédiat, les décideurs. Ils doivent connaître l'état de la société, où il veut aller et ce que cela implique sur le plan de l'éducation pour qu'il y parvienne. Ils doivent avoir une connaissance sur les besoins des élèves, leurs aspirations, leurs perspectives pratiques, l'état des connaissances, l'état de l'art d'enseigner. Les planificateurs sont tenus de savoir l'aptitude naturelle du système d'éducation afin de faire son autocritique et envisager des initiatives pour améliorer son fonctionnement.

Le planificateur doit prévoir en fournissant des outils pour accompagner les décideurs dans la réalisation de diagnostics et dans l'établissement des priorités d'une politique. Il doit intervenir en indiquant de manière concrète les principaux domaines d'intervention des politiques et des programmes de développement et de soutien du secteur éducatif. Il doit également piloter et gérer les actions menées, en coordonnant les efforts entre les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la politique éducative notamment : acteurs des institutions éducatives, de l'économie, et des finances. Il doit assurer la continuité de ces actions de manière à garantir leur stabilité et leurs effets sur le long terme. Il doit évaluer pour mieux entreprendre. Il a, pour ce faire, la possibilité d'évaluer au niveau du processus de préparation et de la participation des parties prenantes et au niveau de la relation entre le programme et son environnement, ses objectifs, les populations cibles et les partenaires. Son évaluation doit aussi porter au niveau de la mise en œuvre, pour apprécier l'adéquation des besoins, des objectifs et des ressources c'est-à-dire les capacités du système éducatif.

Les résultats obtenus au terme de notre étude ne concordent pas avec ces différentes caractéristiques qu'un planificateur de l'éducation doit avoir au regard des recommandations de l'UNESCO. Les agents de l'Etat commis aux services de planification des sous-provinces éducatives de l'enseignement primaire, secondaire et technique ne répondent pas au profil nécessaire pour accomplir avec compétence le travail de planification de l'éducation. Nous confirmons ainsi notre première hypothèse de recherche selon laquelle, les agents affectés dans les services de planification des sous

⁸ UNESCO, *Guide fonctionnel du planificateur*, Rabat, 2017

provinces éducationnelles n'auraient pas le profil nécessaire pour accomplir avec compétence le travail de planificateur de l'éducation. Unesco (2017)⁹ souligne que depuis que le métier de planificateur de l'éducation est apparu, les rôles que le planificateur joue sont toujours stratégiques et variés. Certains pensent que le planificateur ne se contente que des informations à sa possession, pour les insérer tout bonnement dans l'agencement du plan (Adam Curle cité par l'Unesco, 2017). Cette critique d'Adam confirme nos résultats dans la mesure où la majorité des sujets enquêtés a reconnu que la mission de leur service consiste à la récolte des données statistiques dans les écoles et le réaménagement de la carte scolaire. La plupart d'entre eux n'a pas fait des études de planification, quand bien même il soit universitaire. Pour nos sujets d'étude, l'utilité de la planification en éducation est la collecte des données statistiques, les analyser régulièrement à partir des indicateurs. C'est au planificateur que revient la charge de rassembler les informations, de revoir les objectifs, les priorités, les affectations prévues par le plan en tenant compte de changements qui interviennent dans l'économie nationale et dans la situation internationale, ou des impératifs pédagogiques internes. Le planificateur est une personne qui cherche toujours des compromis entre ce qui lui paraît souhaitable et ce qui est politiquement et administrativement possible (Unesco, 2017, p. 10)¹⁰, ce qui ne nous semble correct dans notre cas. Pour ce qui est des indicateurs du système éducatif, Sauvageot et Dias Da Graça(2005)¹¹, les considèrent comme des outils qui doivent à la fois permettre de se rendre compte de l'état d'un système éducatif, mais aussi d'informer de cet état à l'ensemble de la communauté éducative. Selon ces auteurs, un indicateur n'est pas une donnée brute, c'est une information élaborée qui permet d'étudier un phénomène éducatif. Par exemple, si les données brutes sont un nombre d'élèves qui entrent en second cycle ou un nombre d'enseignants et d'élèves, l'indicateur lui sera, dans le premier cas, la part d'une génération qui accède en second cycle, dans le second cas, le nombre d'élèves par enseignant. Aucune analogie n'est faite par rapport à nos résultats. Ce qui confirme une fois de plus que la plupart de ces agents affectés dans les services de planification ne connaissent pas et ne maîtrisent pas cet indicateur. Bien au contraire, ils se sont contentés de citer les arrêtés, le micro plan, la fiche d'élèves, les enseignants, la récolte d'information, l'établissement d'un diagnostic sur l'état, l'âge, le sexe, le niveau, le nombre d'écoles primaires qui ont fabriqué les bancs, le nombre d'écoles réhabilités, le nombre d'enseignants nouvelles unités. Voilà pourquoi nous nous demandons si ces agents sont vraiment des planificateurs de l'éducation au service de l'Etat congolais. Et pourtant, à en croire Sauvageot (2003)¹², les indicateurs jouent un rôle clé dans le pilotage et l'évaluation du système éducatif.

En ce qui concerne les méthodes et techniques de projection ou d'estimation utilisées dans le travail de planification, et selon les recherches de Vincent cité par Katako (1998),¹³ il apparaît que l'étude du passé peut à elle seule fournir le schéma ou le modèle applicable aux années à venir moyennant

des corrections appropriées. Si elle est utile en matière de prévision à court terme, la méthode d'extrapolation présente, des moindres dangers en matière des prévisions à long terme, où l'on s'intéresse aux tendances lourdes qui ont une inertie relative. Certes, en planification de l'éducation, l'estimation peut porter sur les effectifs scolaires passés, présents et futurs. En rapport avec les effectifs scolaires, d'autres estimations peuvent porter sur les besoins en personnel enseignant, en locaux, en matériel, en équipement de laboratoire et bibliothèque et sur les budgets ou fonds alloués à l'éducation. Les résultats de notre étude ont révélé que les sujets enquêtés ne connaissent pas les méthodes et techniques de projection en planification, dans la mesure où ils ont cité autre chose telles que : la paie des enseignants, l'enquête de viabilité, l'organisation de promotion scolaire, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la présentation des données statistiques aux autorités, l'indice de parité filles/garçons, le cadre de dépense à moyen terme, le rapport annuel des performances, le projet annuel des performances, le plan d'action opérationnel. Pour ce faire, nous confirmons notre deuxième hypothèse de recherche selon laquelle les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles ne contribueraient pas réellement à projeter l'avenir en matière d'enseignement en utilisant les indicateurs appropriés. Leur travail ne permet pas aux décideurs de prendre de très bonnes décisions en matière d'enseignement en République Démocratique du Congo.

CONCLUSION

Cette étude a voulu faire un état des lieux sur « le profil des agents de l'Etat affectés dans les services de planification de l'éducation des sous provinces éducationnelles de Kinshasa ». En tenant compte de l'objectif de cette recherche, nous nous sommes posé deux questions, à savoir : les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles ont-ils le profil exigé pour faire le travail de planificateur ? Les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles contribuent-ils réellement à projeter l'avenir en matière d'enseignement en utilisant les indicateurs appropriés pour éviter les improvisations ? Ces interrogations nous ont amené à émettre deux hypothèses : Les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles n'auraient pas le profil nécessaire pour accomplir avec compétence le travail des planificateurs de l'éducation. Les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles ne contribueraient pas réellement à projeter l'avenir en matière d'enseignement en utilisant les indicateurs appropriés pour éviter les improvisations.

Pour atteindre notre objectif et vérifier les hypothèses de notre recherche, nous avons recouru à la méthode d'enquête qui était appuyée par un questionnaire. L'échantillon occasionnel de notre étude était constitué de 35 agents, chefs de bureau des services de planification des sous provinces éducationnelles de Kinshasa. Le dépouillement du questionnaire nous a permis de ressortir les pourcentages issus des calculs des fréquences des réponses des sujets. L'analyse de l'ensemble des données nous a conduit aux résultats suivants : les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles n'ont pas le profil nécessaire pour accomplir avec compétence le travail de planificateur de l'éducation. De ce fait, nous avons confirmé notre première hypothèse. La deuxième

⁹ UNESCO ? *Idem*, 2017

¹⁰ *Ibidem*, p.10

¹¹ Sauvageot,C et Dias Da Graça, P. *Indicateurs pour la planification de l'éducation pour les populations rurales : un guide pratique*, Paris , FAO/Unesco, 2005

¹² Sauvageot,C. *Des indicateurs pour la planification de l'éducation*, 2è éd. Paris, Unesco, 2003

¹³ Katako, M. *OP. cite*

hypothèse selon laquelle les agents affectés dans les services de planification des sous provinces éducationnelles ne contribueraient pas réellement à projeter l'avenir en matière d'enseignement en utilisant les indicateurs appropriés a été également confirmée.

Les résultats de notre recherche révèlent clairement que les agents commis dans les services de planification de l'éducation des sous provinces éducationnelles de Kinshasa ne font pas totalement le vrai travail des planificateurs de l'éducation. Partant de ce constat, nous recommandons vivement aux autorités de l'enseignement et aux autres organismes qui œuvrent dans le secteur de l'éducation, d'organiser des séances de formation en planification de l'éducation à l'attention des agents affectés dans les services de planification de l'éducation, en vue de renforcer leurs capacités en matière de planification de l'éducation; de recruter les jeunes universitaires détenteurs d'un diplôme en Administration et planification de l'éducation, afin d'apporter un nouveau souffle dans le secteur pour exploiter les données recueillies dans les écoles, à d'autres fins utiles devant permettre aux décideurs de prendre de bonnes décisions sur base des résultats de recherche.

RÉFÉRENCES

- Coombs, P. *Qu'est-ce que la planification de l'éducation*, Paris, 1970
- Josette Rey-Debove. *Robert méthodique*, Paris, 1989
- Katako, M. *Planification de l'enseignement*, Kisangani : FPSE, 1998
- Khadim, S. *L'éducation en Afrique : le défi de l'excellence*. Paris, 2004
- Ntwari, I. *Economie et planification de l'éducation*, Burundi, FPSE, 2023
- Sauvageot, C. *Des indicateurs pour la planification de l'éducation*, 2è éd, Paris, 2003
- Sauvageot, C et Dias Da Graça, P. *Indicateurs pour la planification de l'éducation pour les populations rurales : un guide pratique*, Paris, 2005
- Tilman , F. et Grootaers, D. *Les chemins de la pédagogie*, Bruxelles, 1995
- Unesco, *Guide Fonctionnel Planificateur*, Rabat, 2017
